

Entreprises du bas Bugey : le président change, pas les revendications

Désenclavement. Jean-Pierre Falconnier passe le relais à Didier Pidou, à la tête de l'association Bugey développement. La défense des intérêts du territoire reste sa vocation : accès à l'A43, désert médical, pratiques durables... Sans oublier le réseau de téléphonie mobile, toujours aussi mauvais.

Il y a un an, l'assemblée générale de Bugey développement, cette association regroupant 70 entreprises du bas Bugey depuis 5 ans, avait vu quelques mises au point musclées. Particulièrement, sur la faiblesse récurrente du réseau de téléphonie mobile.

Friture sur la ligne

Jeudi soir à Culoz, l'ironie a remplacé les éclats de voix. Même si la colère et l'incompréhension persistent. Parce que la situation, décrite à merveille par Roland Terrier (voir par ailleurs), n'a pas avancé d'un iota... Pire, le député Étienne Blanc est venu dire au micro que « juridiquement », il n'était « pas possible d'obliger deux opérateurs à mutualiser leurs antennes (pour faire disparaître les zones blanches, NDLR). C'est la libre concurrence. »

Et l'élu d'en appeler à « des aides publiques » pour compenser le faible amortissement d'éventuels investissements des opérateurs dans le Bugey... Jean-Pierre Falconnier tonne : « Mais ils l'ont déjà pris le marché. Et ils nous facturent ! » Mireille Charmont-Munet, maire d'Artemare, annonce au nom du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (Siea) qu'une réunion de dialogue avec les opérateurs sur les zones de couverture est imminente.



■ Didier Pidou (à g.) succède à Jean-Pierre Falconnier à la présidence de l'association, qui compte 70 entreprises adhérentes. Photos Antoine Delsart



L'amorce d'un début de sortie de crise ?

Le patron de la Ciat, Jean-Pierre Falconnier n'est plus président de Bugey développement. Didier Pidou, président de SME et SME environnement, lui succède. Charge à lui de « faire germer et grandir les dossiers. Tous ensemble. » Une collaboration plus étroite avec la communauté de communes Bugey Sud (CCBS) s'annonce. De quoi réjouir son président, René Vuillerod, qui définit le développement économique comme « le moteur de l'intercommunalité ».

Les diverses commissions phosphorent. Sur des partenariats avec les étudiants ingénieurs de Polytech à Chambéry ; sur la piste menant à une aire de

covoiturage aux Abrets ; sur les bonnes pratiques en matière de développement durable au sein des sociétés (eau, déchets, énergies, social...).

Au rayon des bonnes nouvelles, il y a les avancées concrètes sur la problématique de l'accès A43 via Peyrieu et Cordon. Un budget de 13 millions d'euros a été alloué par le conseil général au contournement de Peyrieu et l'association espère le lancement d'une étude pour Cordon d'ici la fin de l'année. Elle rajoute sur la table un épineux problème : celui de la « raréfaction » des médecins généralistes et des médecins du travail. ■

Antoine Delsart

Site internet : www.bugey-developpement.org



« Je passe 30 % de temps en trop au téléphone »

Roland Terrier, Maçonnerie du Bugey, à Marignieu

« Je voudrais vous relater la vie d'un petit entrepreneur du Bugey, comme il en existe quelques centaines de milliers en France. [...] Celui qui n'a d'autre choix que de devoir émettre et recevoir quelque 50 appels journaliers... (il sort son portable). J'ai étudié ma consommation téléphonique des six derniers mois. 28 heures de mobile en moyenne. 336 heures annuelles, vous l'aurez compris. Donc 40 journées de travail ! Je me suis amusé à noter les appels qui échouent, les conversations inaudibles, les rappels, les interruptions. Sur un panel de 720 communications, 123 ont échoué ; 97 inaudibles ; 59 interrompues. Et 12 messages sont arrivés avec trois jours de retard. Soit plus d'un appel sur trois qui n'a pas fonctionné. Je passe donc 30 % de temps en trop au téléphone. 13 jours par an passés à rappeler... Alors je me suis dit que j'allais rencontrer notre ministre de l'Économie et du Redressement productif et lui expliquer que, dans le Bugey, chaque chef d'entreprise perd 13 jours de production parce que le réseau de téléphonie mobile fonctionne mal. [...] Parce que les opérateurs ne tiennent pas leurs engagements. [...] Lui expliquer simplement notre ras-le-bol. [...] J'aimerais tant que l'année prochaine, on vous annonce mon absence à l'assemblée générale parce que j'aurai pu prendre 13 jours de vacances. »